

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 6

Rubrik: Social VD : des voyages accompagnés : problèmes administratifs?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des voyages accompagnés

L'Association Compagna a remplacé les célèbres Amis de la jeune fille, afin de mieux répondre à la demande actuelle. Parmi les services proposés, l'accompagnement des seniors peut vous intéresser.

Certains personnes renoncent aujourd'hui à se déplacer, car elles connaissent différents problèmes de mobilité. Soit elles marchent avec difficulté, soit leur vue a baissé ou elles ne se sentent plus en sécurité au cœur des villes. Pourtant, ce n'est pas l'envie qui leur manque de rendre visite à des amis ou à des parents.

Conscients de cet état de fait, les responsables de l'Association Compagna ont mis sur pied un tout nouveau service, à l'intention des seniors en difficulté. Tullia Egger-Nicola, responsable de Compagna en Suisse romande, rappelle qu'un service identique, mis en place il y a plusieurs années dans le canton des Grisons, fonctionne à merveille. «L'an passé, ce sont plus de trois cents personnes âgées ou handicapées IMC qui ont bénéficié de ce service.»

Pas question, évidemment, d'entrer en concurrence avec les Transports-Handicap, qui prennent en charge les personnes à mobilité réduite. «Compagna s'adresse avant tout aux seniors pouvant se déplacer, qui souffrent de handicaps légers, à ceux qui ont besoin d'aide lorsqu'ils voyagent avec les transports publics.»

Ainsi, des personnes de confiance les prennent en charge depuis leur domicile et les accompagnent jusqu'à destination. Elles ramènent les bénéficiaires de ces services à la maison la visite terminée ou les courses effectuées à leur convenance, une ou deux heures plus tard ou en fin de journée... Au besoin, ce sont les membres de Compagna qui organisent le voyage ou le déplacement, en tenant compte des horaires des services publics.

«Pour des raisons d'organisation, les bénéficiaires de ce service doivent s'annoncer deux jours à l'avance. En principe, les voyages s'effectuent pour l'instant en Suisse. Il n'est pas encore question d'accompagner une personne durant une semaine à Paris, comme cela nous a été demandé...»

Les conditions financières sont relativement modestes, puisque l'Association Compagna demande 12 francs par heure d'accompagnement. Le tarif est dégressif (10 francs dès la troisième heure et 8 francs dès la cinquième). Une participation de

5 francs est demandée pour le repas de l'accompagnant. Ce service fonctionne depuis le début de l'année en Suisse alémanique et depuis le mois de juin en Suisse romande.

G. N.

Renseignements et réservations: Compagna, Eschenstrasse 1, 9000 Saint-Gall. Tél. 071/220 16 07 (on parle français).



Problèmes administratifs ?

Le Bureau cantonal de médiation administrative a été créé en octobre 1998. Dirigé par Véronique Jobin, il est ouvert à toutes les personnes, quels que soient leur domicile ou leur nationalité, désireuses d'exposer un problème qu'elles rencontrent avec l'Administration cantonale vaudoise.

Depuis la mise en place de ce bureau, des centaines de demandes ont été traitées, ce qui démontre bien l'utilité d'un tel organisme. Quelques exemples: une personne, au bénéfice d'une rente AI avait des difficultés pour tenir son plan de paiement d'impôts négocié avec la Recette de son district. Un autre

citoyen du canton était mécontent des nouvelles modalités administratives liées à l'acquisition d'un passeport. «Il existe une grande incompréhension sur le fonctionnement de l'Etat et les bases légales qui motivent sa décision», précise Véronique Jobin. Elle ajoute: les gens ne ressortent pas forcément plus satisfaits, mais ils comprennent que les décisions prises par les employés de l'Etat sont fondées.» Ajoutons que ces services sont gratuits.

Renseignements: Bureau de la médiation administrative, place de la Riponne 5, 1000 Lausanne 17. Tél. 021/351 26 91 (de 9 h 30 à 13 h.)